

# C. ANNEXES

## Arrêté d'enquête, Avis d'enquête, Publicité journaux, PV synthèse



Mission  
Interministérielle  
et Projets

J. Q. CE

### ARRÊTÉ

PORTANT OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT UNE DEMANDE DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE EN VUE DE L'ÉTABLISSEMENT DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DU CAPTAGE « LES FAYES » SITUÉ SUR LA COMMUNE DE LA VILLEDIEU

La Préfète de la Creuse  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier des Forêts national du mérite

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de l'assainissement pour cause d'utilité publique, notamment les articles L.110-1 et R.112-1 à R.112-24 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 12 mars 2021 de La Villedieu, se prononçant en faveur de la mise en place des périmètres de protection du captage « Les Fayes » situé sur son territoire ;

Vu le dossier, déposé le 8 avril 2021 à la préfecture de la Creuse par la collectivité, de demande de déclaration d'utilité publique pour la mise en place des périmètres de protection du captage « Les Fayes » situé sur la commune de la Villedieu ;

Vu les avis des services consultés ;

Vu le rapport de mise à l'enquête publique en vue de la déclaration d'utilité publique établi par Mme la Directrice de la Délégation Départementale de la Creuse de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine en date du 17 mai 2023 ;

Vu la liste d'aptitudes aux fonctions de commissaire enquêteur établie au titre de 2023 dans le département de la Creuse ;

Vu la décision n° E2300048/87 DUP 23 du Président du Tribunal Administratif de Limoges en date du 2 Juin 2023 portant désignation de M. André CHOURY, retraité d'EDF-GDF, en qualité de commissaire enquêteur, pour la conduite de l'enquête publique sus-visée ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Creuse ;

### ARRÊTÉ

**Article 1<sup>er</sup> :** La demande de déclaration d'utilité publique présentée par la commune de LA VILLEDIEU relative à l'établissement des périmètres de protection du captage « Les Fayes » situé sur son territoire est soumise à enquête publique d'une durée de 17 jours consécutifs, soit du mardi 4 juillet 2023 à 9 h 00 au jeudi 20 juillet à 16 h 00.

**Article 2 :** Pendant toute la durée de l'enquête publique, un exemplaire papier du dossier est déposé en mairie à La Villedieu, siège de l'enquête.

1/3

2/3

En outre, cet avis sera également affiché par le maire de La Villedieu sur les lieux prévus pour l'opération projetée, dans les mêmes conditions de délai et de durée, sauf impossibilité matérielle justifiée. Ces affiches doivent être visibles et lisibles de la rue, s'il y a lieu, des voies publiques, et être conformes aux caractéristiques et dimensions fixées par l'arrêté du ministre chargé de l'urbanisme du 9 septembre 2021 susvisé.

Le même avis sera en outre affiché sur le site internet des services de l'État dans la Creuse ([www.creuse.gouv.fr](https://www.creuse.gouv.fr)), rubrique « enquêtes publiques », huit jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute la durée de celle-ci.

**Article 3 :** Le commissaire enquêteur peut auditionner toute personne du service qu'il lui paraît utile de consulter pour compléter son information sur le projet soumis à l'enquête publique. En cas de refus ou en l'absence de réponse, le commissaire enquêteur en fera mention dans son rapport.

Il peut, en outre, lorsque les spécificités de l'enquête l'exigent, demander au président du Tribunal administratif ou au conseiller qu'il désigne, de désigner un expert chargé de l'assister le soir de l'expertise sera alors à la charge du responsable du projet.

**Article 2 :** A l'expiration du délai d'enquête, soit le jeudi 20 juillet 2023 à 16 heures 00, le commissaire enquêteur procédera à la clôture du registre d'enquête.

Dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmet à la préfète de la Creuse - Mission Interministérielle et Projets - Bureau des Populations Environnementales, le dossier de l'enquête (déposé en mairie de La Villedieu), le registre d'enquête et les pièces annexes, le cas échéant, ainsi que son rapport, relevant le déroulement de l'enquête et l'examen des observations recueillies et, dans un document séparé, les conclusions, motivées en précisant si elles sont favorables ou non à l'opération projetée.

La préfète de la Creuse se charge de la transmission, dès leur réception, d'une copie du rapport et des conclusions mentionnés à M. le Président du Tribunal administratif de Limoges.

**Article 4 :** La préfète de la Creuse adresse, dès leur réception, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur au maire de La Villedieu pour y être, dans un délai, relatif à la disposition du public en mairie de La Villedieu, et par ailleurs à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces éléments sont également publiés sur le site internet des services de l'État dans la Creuse, à l'adresse précitée, pendant un an.

**Article 5 :** M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Creuse, M. le Maire de La Villedieu, M. le commissaire enquêteur, Mme la Directrice de la Délégation Départementale de la Creuse de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie est également transmise à M. le Directeur Départemental des Territoires de la Creuse et à M. le Président du Tribunal Administratif de Limoges.

Fait à Cluses, le 7 JUILLET 2023  
Pour la Préfète, et par délégation  
Le secrétaire général

Bastien JIBOT

3/3

**PRÉFECTURE DE LA CREUSE**

la creuse  
O

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

portant sur **une demande de déclaration d'utilité publique en vue de l'établissement des périmètres de protection du captage « Les Fayes » situé sur la commune de La Villedieu**

Par arrêté préfectoral en date du 7 juin 2023, une enquête publique est prescrite en mairie de La Villedieu durant 17 jours, soit mardi 4 juillet 2023 à 9 h au jeudi 20 juillet 2023 à 16 h 30, sur une demande de déclaration d'utilité publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera tenu à la disposition du public, sous format papier, en mairie de La Villedieu, aux heures habituelles d'ouverture au public, à l'exception des jours fériés, soit :

le mardi de 9 h à 12 h  
le jeudi de 9 h à 16 h 30

Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État dans la Creuse ([www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr), rubrique « enquêtes publiques »).

Pendant toute la durée de l'enquête (et jusqu'à sa clôture), le public pourra formuler ses observations :

- soit sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet en mairie de La Villedieu,
- soit par courrier adressé en mairie de La Villedieu, à l'attention de M. le commissaire enquêteur,
- soit par courriel à l'adresse suivante en précisant bien l'objet de l'enquête : [pref-enquete-publique-lavilledieu@creuse.gouv.fr](mailto:pref-enquete-publique-lavilledieu@creuse.gouv.fr)

M. André CHOURY, commissaire enquêteur, a été désigné par le Tribunal Administratif de Limoges pour conduire cette enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations, au cours des permanences qu'il assurera en mairie de La Villedieu :

- le mardi 4 juillet 2023 : de 9 h à 12 h,
- le jeudi 20 juillet 2023 : de 13 h 30 à 16 h 30,

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie de La Villedieu, à la préfecture de la Creuse et sur le site des services de l'État dans la Creuse ([www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)).

A l'issue de la procédure réglementaire, la préfète de la Creuse prendra une décision sous la forme d'un arrêté statuant sur la déclaration d'utilité publique.

# Avis d'obsèques / Annonces classées

### AVIS D'OBSEQUES

**Madame Yvette LEBON**

Madame Yvette LEBON, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### SAINTE-HELENE-LA-PLAINE

**Madame Yvette LEBON**

Madame Yvette LEBON, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### SAINTE-AGNE-DE-VERCEIL (St Donatien)

**Madame Suzanne ROSIER**

Madame Suzanne ROSIER, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### NEUVI

**MAURICE ANORE, MARIE-TERESE MARIE-CLAUDE et EUGENE**

Madame MAURICE ANORE, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### NEUVI

**MAURICE ANORE, MARIE-TERESE MARIE-CLAUDE et EUGENE**

Madame MAURICE ANORE, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### LES OBSEQUES CELEBREES LE 20 JUILLET

**Madame Yvette LEBON**

Madame Yvette LEBON, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### CLERMONT-FERRAND SAINT-AMAND-DE-VERCEIL

**Madame Colette MARLOT**

Madame Colette MARLOT, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### NEUVI

**MAURICE ANORE, MARIE-TERESE MARIE-CLAUDE et EUGENE**

Madame MAURICE ANORE, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### NEUVI

**MAURICE ANORE, MARIE-TERESE MARIE-CLAUDE et EUGENE**

Madame MAURICE ANORE, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### NEUVI

**MAURICE ANORE, MARIE-TERESE MARIE-CLAUDE et EUGENE**

Madame MAURICE ANORE, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### EDY - COURONNE D'ASTIERRE

**Madame Edy COURONNE D'ASTIERRE**

Madame Edy COURONNE D'ASTIERRE, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### EDY - COURONNE D'ASTIERRE

**Madame Edy COURONNE D'ASTIERRE**

Madame Edy COURONNE D'ASTIERRE, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### EDY - COURONNE D'ASTIERRE

**Madame Edy COURONNE D'ASTIERRE**

Madame Edy COURONNE D'ASTIERRE, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### EDY - COURONNE D'ASTIERRE

**Madame Edy COURONNE D'ASTIERRE**

Madame Edy COURONNE D'ASTIERRE, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

### EDY - COURONNE D'ASTIERRE

**Madame Edy COURONNE D'ASTIERRE**

Madame Edy COURONNE D'ASTIERRE, née le 15 mai 1925, est décédée le 2 juillet 2023, à l'âge de 98 ans.

Elle laisse derrière elle son époux, ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 10 juillet 2023, à 10 heures, en l'église de Saint-André de Verceil.

Condamnations sur www.donnechocquet.fr

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

## ANNONCES LEGALES ET ADMINISTRATIVES

### AVIS DE DÉPÔT

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

## REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier M. Jean-Louis LEBON pour son accueil et son aide précieuse lors de la cession de son fonds de commerce.

Je tiens également à remercier M. Jean-Louis LEBON pour son accueil et son aide précieuse lors de la cession de son fonds de commerce.

## ANNONCES LEGALES

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

## VIE DES SOCIÉTÉS

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

## MODIFICATION DES DIRIGANTS

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

Le fonds de commerce de la boulangerie-pâtisserie, située au 10 rue de la République, à Verceil, est cédé par son titulaire, M. Jean-Louis LEBON, à M. Jean-Louis LEBON, le 2 juillet 2023.

## CARNET SERVICES FUNÉRAIRES

### POMPES FUNÉRAIRES

- POMPES FUNÉRAIRES AUBOIRON**  
Présidente Funéraire - Centre religieux Chambres funéraires - Funéraire  
67, av. de la République, EULM-LEZ-DAMÉ  
4, av. St-Edmond, CHAMBOISVILLE  
06.56.86.51.28 - 797 - 24/24
- PF ROC ECLERC ALAIN JANET**  
Marbrerie - Chambre funéraire  
20, avenue Paul-Castan - 21, rue de l'Église - 25000 GIBET - 03.44.30.85.00 - 797 - 24/24
- POMPES FUNÉRAIRES CHALUMEAU**  
Marbrerie - Chambre funéraire  
BOUJAY - BOUILLAC - CHATELIS - MEXIMEX - 06.35.91.20.81 - 24/24 - 797

04 73 17 31 41

Annonces légales

LE JOURNAL EST HABILITÉ A PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES

Bouclage pour les annonces légales : le lundi à 17 heures

Par arrêté en date du 27 décembre 2022, relatif à la fabrication et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales...



BESHARD IMMO

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

AVIS DE TRANSPORTATION

Suivant acte sous seing privé du 31/03/2023 les associés du GAEC DE SAINT AUSTRILLE à SAINT DIZIER LA TOUR ont décidé de transférer le GAEC en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée de SAINT AUSTRILLE...

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Véronique PERCHE, notaire agréée à MONTLUCON (35101) le 22 juin 2023, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'échange, le prêt, le nantissement, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et choses immobilières...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

E.A.R.L. DE PAILLÈRE

Suivant acte sous seing privé du 12/05/2023 sous acte au 01/12/2022, les associés de l'E.A.R.L. DE PAILLÈRE à CERNOLAC, après avoir entendu le rapport des liquidateurs, ont approuvé les comptes de liquidation...

SAFER NOUVELLE AQUINAIVE

Publication officielle en application des articles L.149-1, L.141-3, L.141-4 et R.142-1 du Code de Commerce et de la Pêche Maritime

La SAFER Nouvelle-Aquaine est présente avec un engagement de sa part, d'adhérer par rachat, adjauge ou subrogation tout ou partie des biens suivants :

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

GAEC JOLITON-MIQUET

RCS Guéret 414 338 986 Société en liquidation Trésorier : ZSAB BOUTIER-DUVAL

ACEC FRAUCHER FERRIER et ASSOCIÉS

ENTREPRISE ADAPTÉE DU MARGEROT Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

EARL DE LA COUTURE

Exploitation agricole à responsabilité limitée en liquidation au capital de 40.775 euros

PREFECTURE DE LA CREUSE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE portant sur une demande de déclaration d'utilité publique en vue de l'abandon des parcelles de préfecture de captage de La Villedieu

Par arrêté préfectoral en date du 7 juin 2023, une enquête publique est ouverte en vertu de la loi n° 2003-275 du 28 mars 2003, relative à la répartition des compétences entre les collectivités territoriales...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente et l'exploitation par bail, locative ou autrement...

COMMUNE DE BAZELAT (CREUSE)

Enquête publique relative à l'abandon de deux parcelles de chemins ruraux, situées au lieu-dit, Fables au Breton, appartenant au département de la Creuse...

COMMUNE DE ARS

Enquête publique sous ouverte du 6 juillet 2023 au 25 juillet 2023 en vue de l'abandon de deux parcelles de chemins ruraux, situées au lieu-dit, Fables au Breton, appartenant au département de la Creuse...



Annonces légales

LE JOURNAL EST HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES

Bouche pour les annonces légales : le Samedi à 17 heures

Par arrêté ministériel du 27 décembre 2022, relatif à la fixation et aux modalités de publication des annonces judiciaires et officielles...

PRÉFECTURE DE LA CREUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE portant sur une demande de déclaration d'utilité publique en vue de l'abandonnement des pédoncules de protection du captage « Les Feyes » situé sur la commune de La Villevieille

Par arrêté préfectoral en date du 7 juin 2023, une enquête publique est ouverte en vertu de la loi n° 2010-105 du 17 mars 2010...

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera tenu à la disposition du public. Les heures de consultation sont : du mardi de 9 h à 12 h...

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en vertu de la loi n° 2010-105 du 17 mars 2010...

FIJUCIAL SARL. PARC D'ESTER, 3 ALLÉE LOEWY, 67004 LIMOGES

S.N.C. MANSAT-DUMAIGNAUX SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF AU CAPITAL DE 10 000 €

L'AGE du 24/05/2023 a décidé à compter du même jour une réduction de capital social...

Suivant acte SPP en date du 24/05/2023 à GUERET, enregistré à GUERET le 05/06/2023...

GÉNICHON NOBLET SARL au capital social de 3011,25 euros Siège social : Le Bourg 23050 Bassailles Saint Georges

Le 30 juin 2023, l'assemblée générale extraordinaire a nommé Gérard, directeur Roman Bouffier directeur à Route de Cully 18370 Préverenges en remplacement de Monsieur Alan Nohat démissionnaire

DUBREUX, PAILLE SARL RCS GUERET 830-778-730

Suivant acte sous seing privé du 15/06/2023, les associés de la SARL DUBREUX, PAILLE, ont décidé de procéder à une cession de parts sociales...

SELARL CHAIX

et associé Maître à Guéret (Creuse) 6, rue de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Laurent CHAIX, Maître soussigné, de la SELARL "CHAIX et associé, officie notarié", à la résidence de GUERET (Creuse), 6, rue de Verdun, le 27 juin 2023...

IMMATRICULATION

SPP DROZAT-CALVINEAU Maître associé à AUBUSSON (23200), 30 rue Pierre d'Aulnoy

Suivant acte reçu par Maître Nicolas DROZAT, notaire à AUBUSSON (02) le 27 juin 2023 et à été constitué une Société Civile Simple...

Le 30 juin 2023, l'assemblée générale extraordinaire a nommé Emmanuel LOUDET, directeur à SAINT-ALPHEIN (23200), 24 Puyboute. La société sera immatriculée au RCS de GUERET

ACEC FAUCHIER-FEBBIER ASSOCIÉS GUERET AUTO PASSION

Société par actions simplifiée au capital de 48 000 euros par 20 000 actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 27 juin 2023 a décidé de réduire le capital social de 20 000 euros pour le ramener de 48 000 euros à 28 000 euros...

COMMUNE D'ARRENES

ENQUÊTE PUBLIQUE Portant sur l'abandon d'un chemin rural dans le village « Les Grénaies »

Une enquête publique est ouverte sur le projet d'abandon d'une partie de chemin rural dans le village « Les Grénaies » commune d'Arrenes du Lundi 21 Août 2023 à 10h00 à Septembre 2023...

CERFRANCE 3

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date du 25/05/2023, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Dénomination : ETA PENTUNER SAS Capital social : 1 000 euros

SAFER NOUVELLE AQUITAINE

Publication effectuée en application des articles L. 141-1, L. 141-2, L. 141-3 et R142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Nouvelle-Aquitaine en propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par adjudication, échange ou subrogation tout ou partie des biens suivants

Descriptif : Parcelles agricoles (bois, melons et légumes, champs), avec terrain forestier. SAINT-MALRY 07 82 à 48 ca

COMMUNE D'ARRENES

ENQUÊTE PUBLIQUE Portant sur l'abandon d'un chemin rural dans le village « Les Grénaies »

Une enquête publique est ouverte sur le projet d'abandon d'une partie de chemin rural dans le village « Les Grénaies » commune d'Arrenes du Lundi 21 Août 2023 à 10h00 à Septembre 2023...

AVIS RECTIFICATIF

Dans le sensu de l'article L. 141-1 du Code Rural, la SAFER Nouvelle-Aquitaine a procédé le 06/07/2023 dans le cadre de la vente de la parcelle n° 1088 de la commune de Ruffec (89) au profit de M. Gilles BERGERON

# Avis d'obsèques / Annonces classées

**AVIS D'OBSEQUES**

Retrouvez nos avis sur [lamontagne.fr](http://lamontagne.fr) et [donsnoscoeurs.fr](http://donsnoscoeurs.fr)

Pour nous contacter [obsèques@centrefranca.com](mailto:obsèques@centrefranca.com)

**Les obsèques célébrées ce jour**  
— Creuse —  
Consultances sur [www.donsnoscoeurs.fr](http://www.donsnoscoeurs.fr)

**La Coréline**  
10 h 30 : René DESABRES, en l'église.  
Lecteur: André PIERRE  
13 h 00 : Micheline FLEURY, en l'église.  
Sébastien de Puygast  
14 h 30 : Maurice VOLODAR, en l'église.  
Sébastien de Puygast  
15 h 00 : Lucien VIGNARE, au cimetière.

En ses obsèques célébrées ce jour, nous avons fait l'ajout d'un avis dans le journal. 2023/5

**GUENET**

**L'AMIE, l'AMIEZ, l'AMIEZ et le CHOU**  
ont le plaisir de vous faire part du décès de leur amie

**Paulette JEAN**

Et vous prie d'assister à ses obsèques au cimetière d'Alain le samedi 26 juin 2023, à 10 h 00.

Consultances sur [www.donsnoscoeurs.fr](http://www.donsnoscoeurs.fr)

**MADESAT**

Les familles **MOUSSELOU** et **BARACHY**,  
Ses enfants et petits-enfants,  
Ses neveux et amis  
ont le plaisir de vous faire part du décès de

**Madame Nicole MOUSSELOU**

survenue à l'âge de 83 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 24 juin 2023, à 10 heures, en l'église de Néaube.

Nicole épouse de la chère Madame d'Alain, est un dernier hommage pour lui être rendu.

Flowers naturelles uniquement.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine et tout particulièrement l'ensemble du personnel de l'HÔPITAL de Néaube, pour sa gentillesse et son dévouement.

PF Bessière, Assurances.  
Consultances sur [www.donsnoscoeurs.fr](http://www.donsnoscoeurs.fr)

**SAINTE-AGNE-DE-VERDELLE — GUENET**

Marian et Marie, ses enfants ;  
Elle, son petit-fils adoré  
ont le plaisir de vous faire part du décès de

**Madame Eveline DELAGE**

Les obsèques auront lieu le mardi 27 juin 2023, à 10 h 15, au cimetière du Grand-Cimetière d'Alain.

10 fleurs et plèques.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

PF, services funéraires, Guinet.

**BORD-SAINT-GEORGES**

Christine et Emmanuel NGALU,  
Jean-Claude et Geneviève TEMPLIER,  
Richard TEMPLIER,  
ses enfants ;  
Ses petits-enfants,  
Ainsi que toute la famille  
ont le plaisir de vous faire part du décès de

**Claude TEMPLIER**

survenue à l'âge de 88 ans.

Le crématorium aura lieu mardi 27 juin 2023 avec l'incinération finale.

Flowers naturelles seulement.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

PF, services funéraires, Guinet.

**LA SOUTERRAINE (Saint-Guilhem-les-Bains)**

Marie-Christine et Patrick PERRET,  
Jean-Mary et Geneviève BERNERON,  
ses enfants ;  
Sébastien, Thomas, Aubry, Lucienne,  
Benjamin,  
ses petits-enfants et leurs conjoints ;  
Et ses arrière-petits-enfants,  
Ainsi que toute la famille  
ont le plaisir de vous faire part du décès de

**Madame Suzanne BERNERON née GENY**

survenue à l'âge de 83 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 24 juin 2023, à 10 h 00, en l'église de la Souterraine.

Un dernier hommage pour lui être rendu à la chère Madame de la Souterraine.

Flowers naturelles uniquement, sans de plèques, registres à l'église.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine, ainsi que son frère à domicile et plus particulièrement Patrick.

PF Marie-Magie, la Souterraine.  
Consultances sur [www.donsnoscoeurs.fr](http://www.donsnoscoeurs.fr)

**PIGNON — SAINT-NAPIVE-LES-CHAMPS**

M. et Mme BOURDEAU,  
Et toute sa famille  
ont le plaisir de vous faire part du décès de

**Madame Michelle BOURDEAU**  
née OUDOU

survenue le 19 juin 2023, à l'âge de 90 ans.

Une cérémonie se tiendra le samedi 24 juin, à 10 h 00, au cimetière d'Alain.

Le crématorium se déroulera le mardi 27 juin, à 10 heures, au cimetière de Pignol.

Consultances sur [www.donsnoscoeurs.fr](http://www.donsnoscoeurs.fr)

**AVIS DE DÉCÈS**

**SAINTE-VALLE — GUENET**

Raymond JOUHAUD, son épouse ;  
Ses filles et leurs conjoints,  
Ses petits-enfants,  
Ainsi que toute la famille  
ont le plaisir de vous faire part du décès de

**Monsieur Camille JOUHAUD**

survenue à l'âge de 81 ans.

Selon la volonté familiale, ses obsèques ont eu lieu dans le plus stricte intimité le jeudi 22 juin 2023.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine, et tout particulièrement l'ensemble du personnel de soins médicaux de Sainte-Valle pour leur gentillesse et leur dévouement.

PF CIL, Guinet-Guinet.  
Consultances sur [www.donsnoscoeurs.fr](http://www.donsnoscoeurs.fr)

**REMERCIEMENTS**

**CHAMON — NUZANGES**

M. Raymond JOUHAUD ;  
Ses enfants et petits-enfants  
très touchés par les nombreuses marques de sympathie, remercient toutes les personnes qui, par leurs présences, messages, envois de fleurs et plèques, se sont associées à leur peine lors du décès de

**Madame Yvette AFFRARD**

PF Bessière, Assurances.  
Consultances sur [www.donsnoscoeurs.fr](http://www.donsnoscoeurs.fr)

**SAINTE-VALLE (Les Bains)**

Jean COBLE,  
Régine COSTE,  
Mireille BARRÉ et Joseph ANTON,  
et leurs enfants, Stepan et Alain,  
Ainsi que toute la famille  
très touchés par vos témoignages de sympathie, remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, fleurs, attentions, se sont associées à leur peine lors du décès de

**Monsieur Roger NIKOFF**

PF Bessière, Assurances, Guinet.

**Contacts le service Obsèques**

On parle au vendredi - 10h - 18h  
Samedi - 9h - 18h  
Pour une assistance à domicile  
ou pour un accompagnement  
04 73 17 30 98  
(17h le samedi)

04 73 17 30 98 - [www.donsnoscoeurs.fr](http://www.donsnoscoeurs.fr)

**ANNONCES LÉGALES**

Retrouvez toutes les annonces sur [www.centrefranca.com](http://www.centrefranca.com)

**04.73.17.30.27**  
[legales@centrefranca.com](http://legales@centrefranca.com)

**MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS**

**Creusatis**

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

CRUSAIS - OFFRE PUBLIC DE TRAVAUX DE LA CRUSAIS  
M. André BENOÎT - Directeur général  
20, avenue de France  
BP 20000 Guéret  
Tél. : 05 55 51 16 16 - 05 55 51 16 17  
Bâtiment scolaire - 29000 Guéret  
L'avis est disponible sur [www.marchés-publics.fr](http://www.marchés-publics.fr)

Objet : Marché de travaux d'entretien et de réparation de la voirie rurale de la commune de Crusais.

Modalités : Procédure adaptée  
Forme de soumission :  
Prestation de services  
Modalités d'admission : offre économiquement la plus avantageuse exprimée en fonction des critères mentionnés dans le cahier des charges figurant dans le présent avis d'appel à la concurrence.

Formule des offres : 25M (212 200000) - sans TVA  
Date de la publication : 20/06/2023

Les détails de plus détails des prestations sont sur site [www.marchés-publics.fr](http://www.marchés-publics.fr). Pour obtenir le dossier de consultation des offres, il faut adresser un mail à [info@centrefranca.com](mailto:info@centrefranca.com)

**ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES**

**Préfecture de la Creuse**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

portant sur une demande de délimitation d'unité cadastrale au titre de l'élargissement des attributions de protection de paysage à la Faye et à la Vallée de la Villedieu

Par arrêté préfectoral en date du 7 juin 2023, l'avis ci-dessous est publié et sera en vigueur à compter du 10 juillet 2023.

Le projet de plan de délimitation de l'unité cadastrale est disponible au public, à compter du mardi 11 juillet 2023, au local de la mairie de la Faye et de la Vallée de la Villedieu, au 10 rue de la République, 23000 GUÉRET.

Il est possible de consulter le dossier de l'avis d'enquête publique sur le site [www.marchés-publics.fr](http://www.marchés-publics.fr).

Il est possible de consulter le dossier de l'avis d'enquête publique sur le site [www.marchés-publics.fr](http://www.marchés-publics.fr).

**CARNET SERVICES OBSEQUES**

**POMPES FUNÉBRES**

- POMPES FUNÉBRES CHALUMEAU**  
Mairie - Chambre funéraire  
BOIRAT - BENDILLAC - CHATELIEU - MALVALEIX - 05.55.51.20.51 - 24h/24 - 7/7
- POMPES FUNÉBRES AUBOIRON**  
Prestations funéraires - Contrats obseques Chambres funéraires - Fleuriste  
67, av. de la République, EVALUX-LES-BAINS  
4, av. G.-Clemenceau, CHAMBOIS-VOLLEZE  
05.55.55.51.26 - 7/7 - 24h/24
- PF ROC FLEUR ALAIN JANET**  
Mairie - Chambre funéraire  
20, avenue René-Cassin - 21 Cher du Prat - 23000 GUÉRET - 05.44.30.05.00 - 7/7 - 24h/24

**04 73 17 30 98**

# PROCÈS VERBAL DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

*De*  
**André CHOURY**  
**Commissaire enquêteur**

DÉCISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES  
E23000048/87 DUP 23 en date du 2 juin 2023

## ENQUÊTE PUBLIQUE

du mardi 4 juillet 2023 au jeudi 20 juillet 2023 inclus, relative au projet concernant une demande de déclaration d'utilité publique en vue de l'établissement des périmètres de protection du captage « Les Fayes » commune de La Villedieu (23)

**Maîtrise d'ouvrage : Commune La Villedieu**  
**Autorité organisatrice, Préfecture de la Creuse**  
**Arrêté préfectoral du 7 juin 2023**

Destinataire : Monsieur LETELLIER Thierry, Maire de la commune

### I.- PREAMBULE

A la demande de la commune de La Villedieu, il a été procédé à une enquête publique relative au projet concernant une demande de Déclaration d'Utilité Publique en vue de l'établissement des périmètres de protection du captage Les Fayes, délibération du conseil municipal le 12 mars 2021.

**L'enquête publique a pour objet d'assurer :**

- La participation du public,
- L'information de celui-ci,
- La prise en compte des intérêts des tiers, lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement mentionnées à l'article L.123-2 du code de l'environnement, en l'espèce le projet concernant une demande de déclaration d'utilité publique en vue de l'établissement des périmètres de protection du captage Les Fayes.

Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision.

*L'observation est la manifestation d'un avis sur le projet ou l'une de ses composantes, avis qui peut être positif, négatif ou indifférent.*

*Lorsqu'elles sont nombreuses et concordantes, les observations peuvent refléter l'opinion générale du public face au projet.*

*La proposition souvent individuelle mais parfois collective (associations ou groupes de riverains) vise à améliorer certains éléments du projet, notamment environnementaux.*

*Elle peut parfois proposer une solution alternative au projet ou une variante partielle, entraînant de ce fait une modification substantielle de celui-ci, voire une remise en cause.*

*a*

*C'est par rapport à cette dernière formulation que le maître d'ouvrage ou l'autorité organisatrice à l'obligation de répondre, soit positivement en utilisant la procédure de suspension de l'enquête publique ou d'enquête complémentaire en application des articles R.123-22 et R.123-23, soit négativement dans le cadre de son mémoire s'il la rejette.*

La présente enquête publique s'est déroulée du mardi 4 juillet 2023 au jeudi 20 juillet 2023 à 16 heures 30 inclus, soit pendant 16 jours consécutifs, conformément aux dispositions de l'article L.123-9 alinéa 2 du code de l'environnement.

L'enquête s'est déroulée sans incident pendant toute sa durée.

Le commissaire enquêteur a tenu les deux permanences prévues en mairie La Villedieu (23), soit le mardi 4 juillet 2023 de 9h à 12h, et le jeudi 20 juillet 2023 de 13h30 à 16h30, et durant celles-ci, a reçu la visite de 6 (six) personnes.

## II.- SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS

### III.- OBSERVATIONS DU PUBLIC

Six observations ont été formulées par le public sur le registre d'enquête, mais aucune sur la boîte courriel de la Préfecture de la Creuse, organisatrice de l'enquête. En outre, aucune personne ne s'est déplacée en dehors des deux permanences, confirmation du secrétariat de mairie. Par ailleurs, aucune lettre postale ou note n'a été adressée au commissaire enquêteur.

N°	Identité du public	Adresse	Observations
1	DEGABRIEL Claudine	4 rue de l'église 23340 La Villedieu	Ce captage est indispensable pour la survie de commune, celui-ci étant seul pour tous ces habitants
2	LETELLIER Thierry Maire de la commune	Haute Basse 23340 La Villedieu	Seule ressource sur la commune, il est indispensable de sécuriser ce captage par une DUP
3	OTTE Jeannine	4 Route de la Tapisserie 23340 La Villedieu	L'eau est un bien commun indispensable pour la commune, il est nécessaire que le captage soit sur un terrain communal, doit être sécurisé et déclaré d'utilité publique
4	LEBAILLY Michel	Le Bourg 23340 La Villedieu	L'eau est un bien commun précieux et sensible. Soutien le travail de la commune pour sécuriser l'accès à une eau de qualité pour le bien de l'intérêt général
5	SALVIAT Gérard Maire Adjoint de la commune	Le Bourg 23340 La Villedieu	Le captage des « Feyes » alimente en eau potable les habitants depuis 1970 ; il doit être mis en conformité par la mise en œuvre des périmètres de protection, notamment le PPI en pleine propriété et donc cela impose la déclaration d'utilité publique pour acquérir la surface de terrain nécessaire
6	Anonyme		Cette eau non traitée est appréciée depuis des années et il serait dommage pour sa qualité que certaines interventions soient entreprises. Il est peut être nécessaire de sécuriser le périmètre mais en dehors de cela cette source doit rester pure.

2  
cb



## II.II.- OBSERVATIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

S'agissant d'une demande de Déclaration d'Utilité Publique en vue de l'établissement des périmètres de protection du captage « Les Fayes », le commissaire enquêteur souligne que le public qui s'est déplacé, pendant les deux permanences, attache une grande importance à la préservation de l'unique captage qui les alimente en eau potable et qu'il convient de prendre toutes les dispositions utiles pour assurer sa protection vitale pour les habitants de la commune. La déclaration d'utilité publique est donc une nécessité impérieuse.

*Le commissaire enquêteur n'a pas d'observation à formuler sur le projet.*

## III.- NOTIFICATION

La réglementation relative aux enquêtes publiques prévoit que le commissaire enquêteur rencontre dans la huitaine, le responsable du projet et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse.

Conformément aux dispositions de l'article R.123-18 du code de l'environnement, ce procès-verbal de synthèse présente cette enquête et rassemble les observations recueillies lors de son déroulement.

Le présent procès-verbal de synthèse des observations a été dressé, conformément à l'article R.123-28 du Code de l'Environnement, par le commissaire enquêteur afin d'avoir tous les éléments nécessaires pour formuler son avis, et donner à la collectivité ces mêmes éléments pour qu'elle puisse prendre sa décision si nécessaire.

*Il a été notifié à Monsieur le MAIRE de La Villedieu qui n'a pas à produire un mémoire en réponse.*

A Ussel, le 21 juillet 2023

Le commissaire enquêteur,



3 